

Protestations contre le plan Marcourt de sélection des étudiants en médecine (6.1.12)

Dans un communiqué de presse commun de l'UNECOF (Union de Etudiants de Communauté française), la FEF et le CIUM (Comité Inter-Universitaire des Etudiants en Médecine) proteste contre la proposition d'examen d'entrée, différé à la session de janvier, du ministre de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Jean-Claude Marcourt. Sa teneur rejoint celle du communiqué sorti lundi par l'Assemblée Générale des étudiants de Louvain (AGL). Il s'agit donc de la position de l'ensemble des étudiants de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Jean-Claude Marcourt n'aura pas failli à la tradition. Le ministre de l'enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt s'est attaqué aux problèmes des formations dans le secteur de la santé. En effet, ne nous le cachons pas, cela fait des années qu'on nous réchauffe les mêmes vieilles casseroles, des années passées à mettre au point des systèmes plus farfelus les uns que les autres, des années à entendre protester à leur tour Doyens, Recteurs et surtout, nous, les étudiants. Face à ce nouveau filtre qui « triera » les aptes des inaptes, en janvier, sur base des résultats de chacun à leurs premiers vrais examens, le ministre tente de nous faire croire que ce système améliorera la pédagogie et la réussite.

Mais à quel prix ? Est-il vraiment adéquat de barrer la route aux étudiants qui auraient raté leur première vraie session ? Cette méthode du Ministre rejette toute idée que ces étudiants peuvent apprendre de leurs erreurs. Alors que près d'un étudiant sur cinq, proclamé en juin, avait raté en janvier ! Nous sommes à même de nous poser certaines questions. Face à ce nouveau filtre, les réactions sont mitigées. Dans certains cénacles facultaires réduits, on peut entendre un sentiment de soulagement quant à une réponse à l'augmentation du nombre d'étudiants et au passage à six ans. Parmi les corps étudiants, des viles protestations fusent contre un énième système socialement injuste. Mais aucun ne rappelle l'enjeu majeur sous-jacent : l'accès à des soins de santé de qualité pour tous.

A défaut de connaître l'avenir, on peut au moins interroger le passé récent de la démographie médicale. Le numerus clausus a été instauré dans les années nonante de façon à éviter une pléthora imaginaire, d'assurer à chaque praticien une patientèle suffisante et surtout à limiter les frais en matière de soins de santé. La phrase : "Il faut limiter les dépenses en matière de soins de santé", sera écrite et prononcée des milliers de fois. Par contre, on n'entendra guère dire que les dépenses de santé ont comme corollaire des recettes de santé, qu'elles apportent de la santé, des années de vie, des soulagements, des améliorations et des guérisons. L'activité médicale est trop souvent présentée par les pouvoirs publics comme une source de dépenses et les médecins, comme les principaux responsables de cette dépense.

Alors qu'actuellement la pénurie s'est bien installée, on constate à travers les chiffres délivrés par l'INAMI que plus de cinquante pourcent de la population médicale active approche l'âge de la retraite. Qu'énormément de médecins de famille peinent à trouver un successeur et que les délais d'attente en clinique peuvent dépasser l'année, on nous reparle, à nouveau, d'une sélection. La pénurie frappant également diverses spécialités, celle-ci a conduit nos universités, également pour des raisons financières, à importer massivement des médecins européens ce qui a partiellement contribué à la fermeture d'une cinquantaine d'hôpitaux en Roumanie.

L'histoire du numerus clausus et de ses conséquences nous apprend que les hommes politiques, les administratifs, les médecins eux-mêmes et les syndicats médicaux, sont incapables de planifier les effectifs médicaux et encore moins de rationaliser les besoins de la population. Pire, il semblerait que les prévisionnistes n'ont pas tenu compte de plusieurs données majeures de l'évolution de la médecine: la féminisation, la réduction du temps de travail, l'augmentation et le vieillissement de la population.

La plupart des étudiants sortant du secondaire ne sont pas prêts à

affronter l'enseignement supérieur universitaire. La logique veut qu'une adaptation progressive se fasse de façon à ce que, in fine, l'élève soit en mesure d'affronter les masses de matières en un temps restreint. Cette proposition de décret a été approuvée par les partis de la majorité, initialement centristes ou de gauche, et ce avec comme conséquence une limitation à l'accès aux études et une restriction du savoir et des moyens de la santé.

Malheureusement, il semble être de bon ton du côté du ministère de l'enseignement supérieur de tout faire pour limiter le nombre de médecins et donc de répondre à un contingentement fédéral inadapté à la réalité. La plupart des étudiants sortant du secondaire ne sont pas prêts à affronter l'enseignement supérieur universitaire. La logique veut qu'une adaptation progressive se fasse de façon à ce que, in fine, l'élève soit en mesure d'affronter les masses de matières en un temps restreint.

Dans toutes ces croisades des différents ministres de l'enseignement supérieur, aucun ne s'est préoccupé de la réalité pénurique du terrain. Cerise sur le gâteau, cette dangereuse mesure provient d'un ministre «socialiste».

M. Williquet M. Verbauwheide J.Lechien et G Lefebvre
Pour l'UNECOF Pour la FEF Pour le CIUM